

LAGARDERE MEDIA

Société par actions simplifiée

4, rue de Presbourg

75116 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

LAGARDERE MEDIA

Société par actions simplifiée

4, rue de Presbourg

75116 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé unique de la société LAGARDERE MEDIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAGARDERE MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 201 424 €

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

572 028 041 RCS Nanterre

TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 mai 2025

Le Commissaire aux comptes,

Deloitte & Associés

Ariane Bucaille

Ariane BUCAILLE



COMPTES ANNUELS DE LAGARDÈRE MEDIA
31 DÉCEMBRE 2024

- **Commentaires sur les comptes annuels**
- **Comptes annuels**
- **Annexe aux comptes annuels**

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LAGARDÈRE MEDIA SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros)

BILAN de LAGARDERE MEDIA

	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023
	Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Montants nets	Montants nets
Actif				
Immobilisations corporelles et incorporelles	28 122	28 122	-	-
Immobilisations financières :				
- Participations	2 896 646	1 013 134	1 883 512	1 681 504
- Créances rattachées aux participations	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	5	-	5	5
- Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Actif immobilisé	2 924 773	1 041 256	1 883 517	1 681 509
Créances d'exploitation	126	-	126	152
Créances diverses	43 064	-	43 064	42 273
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	2	-	2	3
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Actif circulant	43 192	-	43 192	42 428
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Écarts de conversion - Actif	925	-	925	-
Total Actif	2 968 890	1 041 256	1 927 634	1 723 937

Passif	31.12.2024	31.12.2023
	Montants	Montants
Capital social	879 611	879 611
Primes d'émission, de fusion et d'apport	33 684	33 684
Réserves :		
- Réserve légale	80 324	80 324
- Réserves	-	-
- Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(308 845)	(438 038)
Résultat net de l'exercice	45 404	129 193
Acompte sur dividendes distribués en instance d'affectation	-	-
Capitaux propres	730 178	684 774
Provisions pour risques et charges	3 794	3 187
Emprunts assortis de conditions particulières	-	-
Dettes financières :	1 193 645	1 035 063
- Emprunts obligataires	-	-
- Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	-	-
- Dettes financières diverses dont dettes rattachées à des participations	1 193 645	1 035 063
Dettes d'exploitation	16	22
Dettes diverses	-	-
Comptes de régularisation	-	-
Écart de conversion - Passif	1	891
Total passif	1 927 634	1 723 937

RESULTAT de LAGARDERE MEDIA

	2024	2023
Produits d'exploitation	136	139
Charges d'exploitation	(133)	(536)
Résultat d'exploitation	3	(397)
Produits financiers	114 289	185 953
Charges financières	(64 638)	(60 020)
Variation des provisions	(3 982)	(3 803)
Résultat financier	45 669	122 130
Résultat courant avant impôt	45 672	121 733
Produits exceptionnels	3 602	7 125
Charges exceptionnelles	(3 618)	-
Résultat exceptionnel	(16)	7 125
Impôt sur les résultats	(252)	335
Résultat net	45 404	129 193

Commentaires généraux

La société Lagardère Média SAS, dont le siège social se situe au 4 rue de Presbourg à PARIS (75116) - Siret n° 40234512800027, n'emploie aucun salarié.

Evénements de l'exercice

Augmentation du capital de Lagardère North America

En date du 21 juin 2024, Lagardère Finance a cédé à Lagardère Media la créance de Lagardère North America de 220 M\$ (205 M€) qu'elle détenait. Le même jour, Lagardère Media a procédé à une augmentation de capital de 220 M\$ de Lagardère North America par compensation de créance.

Cession de Lagardère Sports

Dans le cadre de la finalisation du recentrage stratégique du Groupe Lagardère sur ces deux branches prioritaires Lagardère Publishing et Lagardère Travel Retail, la société Lagardère Media a cédé le 22 avril 2020 l'intégralité des titres de Lagardère Sports and Entertainment SAS à H.I.G. CAPITAL via la société Grassroot gmbh pour un montant de 108 millions d'euros hors prise en compte du complément de prix relatif à l'issue de l'arbitrage en cours avec la Confédération Africaine de Football (« CAF »).

En contrepartie des titres entièrement dépréciés et de la créance de 44 millions d'euros qu'elle détenait sur Lagardère Sports and Entertainment, Lagardère Media a comptabilisé le prix de cession composé de (i) 5,625 millions d'euros reçus comptant le 22 avril 2020, (ii) un prêt vendeur de 35 millions d'euros remboursable en décembre 2025, (iii) un prêt vendeur (« AFC note ») qui sera remboursé au fur et à mesure des encaissements reçus de l'AFC (Asian Football Confédération) pour 63,8 millions d'euros et (iv) 24,9% des titres dans la holding Tempus Holding 70 sarl pour 3,9 millions d'euros, société holding créée avec HIG et détenant les activités du Sports ainsi cédées.

Le résultat de cession hors frais au 31 décembre 2020, d'un montant de 5 M€, tenait compte des estimations de recouvrabilité du solde du prêt vendeur sur le contrat (« AFC note ») et des coûts estimés au titre du calcul du complément de prix lié au contrat CAF.

Au cours de l'exercice 2021, le solde du prêt vendeur (« AFC note ») de 45 millions au 31 décembre 2020 a été reçu en juin 2021, et la participation de 24,9% dans Tempus Holding 70 sarl a été cédée pour 4 M€ en juillet 2021.

En date du 17 novembre 2022, Lagardère Media a conclu avec la « CAF » un protocole d'accord transactionnel relatif à la procédure d'arbitrale opposant Sportfive EMEA et IFAP (toutes deux sociétés du groupe Sportfive). Aux termes de cet accord, Lagardère Media doit recevoir de la part de Sportfive EMEA, à titre de complément de prix de cession des titres Lagardère Sports and Entertainment, soit un montant de 35 M€, dont 17 M€ reçus en décembre 2022. Les frais et indemnités sur cette procédure (dont 4 M€ ont été payés en 2021 et 1 M€ payés en 2022) ont été provisionnés en tenant compte de la meilleure estimation connue à fin décembre.

En date du 28 novembre 2023, Lagardère Media a reçu le paiement du solde de la créance Sportfive EMEA pour 17 M€ et des intérêts de retard pour 1 M€.

Au cours de l'exercice 2024, Lagardère Media a payé à Sportfive 318 K€ au titre de garanties fiscales. La provision pour risques et charges au titre de garanties fiscales d'un montant de 1 318 k€, a été reprise à hauteur de 318 K€. Le solde de provision pour risques et charges restant s'élève à 1 000 K€.

Principes et méthodes comptables

1. Généralités

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement 2015-05 de l'ANC relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire depuis l'exercice 2017.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode normalement retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les chiffres présentés dans les tableaux ci-après sont exprimés **en milliers d'euros**.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations).

Les amortissements sont calculés selon le plan suivant :

- Logiciels : durée 1 an en mode linéaire,
- Droit de Production : durée 3 ans en mode linéaire.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

À chaque clôture, la valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la plus élevée de la valeur d'utilité et de la valeur vénale. La valeur d'utilité est déterminée selon une approche mixte basée sur l'actif net comptable ou l'actif net comptable réévalué, lui-même déterminé sur la base des perspectives attendues sur les années futures. Dans le cadre d'une cession non encore intervenue à la clôture de l'exercice mais dont la réalisation est hautement probable, les titres sont évalués au montant le plus faible entre le prix de cession estimé net des frais et la valeur nette

4. Opérations en devises

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion - Actif/Passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable.

Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- ▶ En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- ▶ Lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. ACTIF IMMOBILISÉ

Les **variations des valeurs brutes** s'analysent comme suit :

	01.01.2024	Augmentation	Diminution	31.12.2024
Immobilisations				
Immobilisations incorporelles	28 122	-	-	28 122
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	2 691 586	205 065	-	2 896 651
Total	2 719 708	205 065	-	2 924 773

Les immobilisations financières brutes s'élèvent à 2 924 773 K€ au 31 décembre 2024 après :

- ▶ L'augmentation de capital le 21 juin 2024, de Lagardère North America par compensation de la créance de 220 000 K\$ (205 061 K€) détenue par Lagardère Media.

Les **variations des amortissements et dépréciations** s'analysent comme suit :

	01.01.2024	Augmentation	Diminution	31.12.2024
Immobilisations				
Immobilisations incorporelles	28 122	-	-	28 122
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	1 010 077	3 057	-	1 013 134
Total	1 038 199	3 057	-	1 041 256

L'augmentation de l'exercice de 3 057 K€ correspond aux dotations pour dépréciation des titres Lagardère Paris Racing Ressources.

2. CREANCES

Au 31 décembre 2024, les **créances** se ventilent par échéance comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	5	-	5
Créances de l'actif circulant	43 190	41 960	1 230
Total	43 195	41 960	1 235

Les créances de l'actif immobilisé de 5 K€ correspondent à des prêts de consommation d'actions.

Les créances de l'actif circulant comprennent :

- ▶ La créance d'intégration fiscale pour 1 553 K€
- ▶ Les comptes clients groupe 127 K€
- ▶ La créance SIIS Développement (intérêts courus inclus) pour 1 295 K€
- ▶ Le prêt vendeur à Tempus Holding 70 (échéance décembre 2025) pour 40 215 K€

La créance de SIIS Développement est garantie par des sûretés : nantissement de fonds de commerce et gage sur les parts sociales de la société SIIS Europe.

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	Capital social	Primes et réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Acompte sur dividende en instance d'affectation	Total
Capitaux propres au 31.12.2023	879 611	114 008	(438 038)	129 193	-	684 774
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2023	-	-	129 193	(129 193)	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	45 404	-	45 404
Capitaux propres au 31.12.2024	879 611	114 008	(308 845)	45 404	-	730 178

Au 31 décembre 2024, le capital social de Lagardère Média s'élève à 879 611 392 € et est divisé en 54 975 712 actions de 16 € de nominal chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

La société LAGARDERE MEDIA SAS est une filiale détenue à 100 % par LAGARDERE SA.

4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	31.12.2024	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers	1 193 645	831	-	1 192 814
Dettes d'exploitation et dettes diverses	16	16	-	-
Total général	1 193 661	847	-	1 192 814

Les emprunts et dettes financières concernent principalement les comptes courants (euros et devises) selon le détail suivant :

- ▶ Lagardère Finance à hauteur de 1 193 645 K€

Les dettes d'exploitation et dettes diverses comprennent principalement :

- ▶ Les dettes Fournisseurs pour 16 K€

5. ÉTAT DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

Nature des provisions et dépréciations	01.01.2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31.12.2024
Provisions pour risques et charges*	3 187	4 225	(3 618)	3 794
Dépréciations				
- des immobilisations incorporelles	28 122	-	-	28 122
- des immobilisations financières	1 010 077	3 057	-	1 013 134
- autres créances	-	-	-	-
Sous-total dépréciations	1 038 199	3 057	-	1 041 256
Total général	1 041 386	7 282	(3 618)	1 045 050
Dont dotations et reprises				
- exploitation	-	-	-	-
- financières	-	3 982	-	-
- exceptionnelles	-	3 300	(3 618)	-

(*) Reprises de provisions pour risques et charges utilisées pour 618 K€ en 2024.

Les dotations et reprises pour dépréciation des immobilisations financières de l'exercice sont détaillées en note 1.

L'augmentation de 4 225 K€ s'explique par :

- ▶ La dotation d'une provision pour risques fiscaux pour 3 300 K€ ;
- ▶ La dotation d'une provision pour risques de change pour 925 K€.

La diminution de 3 618 K€ s'explique par :

- ▶ La reprise d'une provision pour risques et charges au titre de garanties fiscales données lors de la cession Lagardère Sports & Entertainment pour 318 K€. Au 31 décembre 2024, la provision pour risques et charges restante s'élève à 1 000 K€ ;
- ▶ La reprise d'une provision pour risques fiscaux pour 3 300 K€.

6. MONTANT DES POSTES DU BILAN CORRESPONDANT À DES OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION (EN VALEUR NETTE)

Postes d'actif		Postes de passif	
Immobilisations financières	1 883 512	Dettes financières	1 193 645
Créances de l'actif circulant	1 553	Dettes d'exploitation et diverses	-
Autres	-	Autres	-

7. MONTANT DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT CORRESPONDANT À DES OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

Charges		Produits	
Exploitation (*)	51	Exploitation (*)	131
Financières (**)	64 617	Financiers (***)	113 168
Exceptionnelles	-	Exceptionnels	-

(*) Charges de prestations Lagardère SA / Produits de facturations commissions sur cautions ;

(**) Intérêts sur CCT Lagardère Finance en euros et GBP ;

(***) Dividendes reçus (Hachette Livre pour 109 997 K€ et Lagardère Paris Racing Ressources pour 3 057 K€).

8. PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
Immobilisations financières	-	Dettes financières	831
Créances de l'actif circulant	5 275	Dettes d'exploitation et dettes diverses	5
Disponibilités	-		
Total	5 275	Total	836

9. RÉSULTAT FINANCIER

	2024	2023
Produits financiers	114 289	185 953
Produits financiers de participations	113 168	180 773
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 121	1 143
Autres intérêts et produits assimilés	-	3 334
Revenus nets des valeurs mobilières de placement	-	-
Reprises de provisions et transfert de charges	-	1
Gains de change	-	702
Charges financières	68 620	63 823
Intérêts et charges assimilés	64 617	59 328
Dotations aux provisions	3 982	3 804
Pertes de change	21	691
Résultat financier	45 669	122 130

10. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2024	2023
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(16)	3 689
Dotations et reprises de provisions	-	3 436
Autres produits et charges exceptionnels	-	-
Résultat exceptionnel	(16)	7 125

Au 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel est constitué principalement :

- ▶ De paiements à Sportfive Global Holding gmbh pour un total de 16 K€ au titre de frais d'avocats liés à la cession de Lagardère Sports & Entertainment.

Au 31 décembre 2023, le résultat exceptionnel était constitué principalement :

- ▶ La reprise d'une provision pour risques et charges au titre des frais juridiques liés au complément de prix sur le contrat CAF pour 2 000 K€ ;
- ▶ La reprise d'une provision pour risques sur la créance SIIS Développement pour 364 K€ ;
- ▶ La reprise d'une provision pour garanties de passifs pour 1 073 K€.
- ▶ De virements reçus de Sportfive Global Holding gmbh pour un total de 3 689 K€ au titre de différentes transactions liées à la cession de Lagardère Sports & Entertainment.

11. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

Les comptes annuels de la société Lagardère Média SAS sont consolidés selon le mode de l'intégration globale par la société Lagardère SA Siren n° 320 366 446, dont le siège social est au 4 rue de Presbourg 75116 PARIS.

Depuis le 13 décembre 2024, les comptes de Lagardère SA sont intégrés globalement dans les comptes de Louis Hachette Group, dont le siège social est situé au 4 rue de Presbourg 75116 PARIS, Siren n° 808 946 305.

12. INTEGRATION FISCALE

La société appartient au groupe d'intégration fiscale constitué par la société Lagardère SA et régi par les dispositions des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts (CGI).

Conformément à ces dispositions, chaque société du groupe est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dont la société mère est redevable, à hauteur de l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Chaque filiale du groupe supporte et constate en comptabilité la seule charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration, et verse à la société mère le montant d'impôt qu'elle aurait dû régler au trésor public en l'absence d'intégration.

Les déficits reportables s'élèvent au 31.12.2024 à 883 768 K€, dont 190 000 K€ font l'objet d'une contestation fiscale.

13. LES HONORAIRES CAC

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la Société Lagardère SA.

14. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	Montants	Engagements reçus	Montants
Engagements donnés pour des filiales en couverture d'engagements financiers liés à des contrats	104 264	Lignes de crédit autorisées et non utilisées	-
Garanties données au profit de tiers	-	Contregaranties reçues de tiers	-

15. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

16. FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	Capital	Réserves hors résultat	Quote-part du capital détenue en %	
(En milliers d'euros)				
Renseignements concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société Lagardère Média, ou ayant une influence significative.				
A . - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Lagardère Média)				
LAGARDERE LIVE ENTERTAINMENT (16-18 Rue du Dôme - 92 Boulogne Billancourt)	12 500	(5 048)	100,00	
HACHETTE LIVRE (58 rue Jean Bleuzen - 92178 Vanves Cedex)	6 261	673 018	98,31	
LAGARDÈRE NORTH AMERICA (488 Madison Avenue, 16th floor, NY10022 - New York - USA)	105 090	278 026	100,00	
LAGARDÈRE TRAVEL RETAIL (52 avenue Hoche - 75008 Paris)	50 000	334 166	100,00	
LAGARDERE ACTIVE (3 avenue André Malraux - 92300 Levallois Perret)	680 000	(171 895)	100,00	
LAGARDERE PARIS RACING RESSOURCES (1 Chemin de la Croix Catelan - 75016 Paris)	43	11	100,00	
B . - Participations (10 à 50 % du capital détenu par Lagardère Média)				
Compagnie Immobilière Europa (3 avenue André Malraux - 92300 Levallois Perret)	912	3	25,00	

	Valeur comptable des titres détenus		Avances & prêts consentis par la Société et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brute	Nette					
	36 598	36 598			2 810	(1 684)	
	389 248	389 248			1 356 453	193 461	109 997
	390 316	390 316				19 076	
	612 873	612 873			85 829	56 316	
	1 438 889	452 517			19 417	(6 128)	
	28 482	1 720			28 065	3 398	3 057
	229	229			18 871	(4 904)	

Lagardère



COMPTES ANNUELS DE LAGARDÈRE MEDIA
31 DÉCEMBRE 2024

- **Commentaires sur les comptes annuels**
- **Comptes annuels**
- **Annexe aux comptes annuels**

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LAGARDÈRE MEDIA SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros)

BILAN de LAGARDERE MEDIA

	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023
	Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Montants nets	Montants nets
Actif				
Immobilisations corporelles et incorporelles	28 122	28 122	-	-
Immobilisations financières :				
- Participations	2 896 646	1 013 134	1 883 512	1 681 504
- Créances rattachées aux participations	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	5	-	5	5
- Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Actif immobilisé	2 924 773	1 041 256	1 883 517	1 681 509
Créances d'exploitation	126	-	126	152
Créances diverses	43 064	-	43 064	42 273
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	2	-	2	3
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Actif circulant	43 192	-	43 192	42 428
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Écarts de conversion - Actif	925	-	925	-
Total Actif	2 968 890	1 041 256	1 927 634	1 723 937

Passif	31.12.2024	31.12.2023
	Montants	Montants
Capital social	879 611	879 611
Primes d'émission, de fusion et d'apport	33 684	33 684
Réserves :		
- Réserve légale	80 324	80 324
- Réserves	-	-
- Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(308 845)	(438 038)
Résultat net de l'exercice	45 404	129 193
Acompte sur dividendes distribués en instance d'affectation	-	-
Capitaux propres	730 178	684 774
Provisions pour risques et charges	3 794	3 187
Emprunts assortis de conditions particulières	-	-
Dettes financières :	1 193 645	1 035 063
- Emprunts obligataires	-	-
- Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	-	-
- Dettes financières diverses dont dettes rattachées à des participations	1 193 645	1 035 063
Dettes d'exploitation	16	22
Dettes diverses	-	-
Comptes de régularisation	-	-
Écart de conversion - Passif	1	891
Total passif	1 927 634	1 723 937

RESULTAT de LAGARDERE MEDIA

	2024	2023
Produits d'exploitation	136	139
Charges d'exploitation	(133)	(536)
Résultat d'exploitation	3	(397)
Produits financiers	114 289	185 953
Charges financières	(64 638)	(60 020)
Variation des provisions	(3 982)	(3 803)
Résultat financier	45 669	122 130
Résultat courant avant impôt	45 672	121 733
Produits exceptionnels	3 602	7 125
Charges exceptionnelles	(3 618)	-
Résultat exceptionnel	(16)	7 125
Impôt sur les résultats	(252)	335
Résultat net	45 404	129 193

Commentaires généraux

La société Lagardère Média SAS, dont le siège social se situe au 4 rue de Presbourg à PARIS (75116) - Siret n° 40234512800027, n'emploie aucun salarié.

Evénements de l'exercice

Augmentation du capital de Lagardère North America

En date du 21 juin 2024, Lagardère Finance a cédé à Lagardère Media la créance de Lagardère North America de 220 M\$ (205 M€) qu'elle détenait. Le même jour, Lagardère Media a procédé à une augmentation de capital de 220 M\$ de Lagardère North America par compensation de créance.

Cession de Lagardère Sports

Dans le cadre de la finalisation du recentrage stratégique du Groupe Lagardère sur ces deux branches prioritaires Lagardère Publishing et Lagardère Travel Retail, la société Lagardère Media a cédé le 22 avril 2020 l'intégralité des titres de Lagardère Sports and Entertainment SAS à H.I.G. CAPITAL via la société Grassroot gmbh pour un montant de 108 millions d'euros hors prise en compte du complément de prix relatif à l'issue de l'arbitrage en cours avec la Confédération Africaine de Football (« CAF »).

En contrepartie des titres entièrement dépréciés et de la créance de 44 millions d'euros qu'elle détenait sur Lagardère Sports and Entertainment, Lagardère Media a comptabilisé le prix de cession composé de (i) 5,625 millions d'euros reçus comptant le 22 avril 2020, (ii) un prêt vendeur de 35 millions d'euros remboursable en décembre 2025, (iii) un prêt vendeur (« AFC note ») qui sera remboursé au fur et à mesure des encaissements reçus de l'AFC (Asian Football Confédération) pour 63,8 millions d'euros et (iv) 24,9% des titres dans la holding Tempus Holding 70 sarl pour 3,9 millions d'euros, société holding créée avec HIG et détenant les activités du Sports ainsi cédées.

Le résultat de cession hors frais au 31 décembre 2020, d'un montant de 5 M€, tenait compte des estimations de recouvrabilité du solde du prêt vendeur sur le contrat (« AFC note ») et des coûts estimés au titre du calcul du complément de prix lié au contrat CAF.

Au cours de l'exercice 2021, le solde du prêt vendeur (« AFC note ») de 45 millions au 31 décembre 2020 a été reçu en juin 2021, et la participation de 24,9% dans Tempus Holding 70 sarl a été cédée pour 4 M€ en juillet 2021.

En date du 17 novembre 2022, Lagardère Media a conclu avec la « CAF » un protocole d'accord transactionnel relatif à la procédure d'arbitrale opposant Sportfive EMEA et IFAP (toutes deux sociétés du groupe Sportfive). Aux termes de cet accord, Lagardère Media doit recevoir de la part de Sportfive EMEA, à titre de complément de prix de cession des titres Lagardère Sports and Entertainment, soit un montant de 35 M€, dont 17 M€ reçus en décembre 2022. Les frais et indemnités sur cette procédure (dont 4 M€ ont été payés en 2021 et 1 M€ payés en 2022) ont été provisionnés en tenant compte de la meilleure estimation connue à fin décembre.

En date du 28 novembre 2023, Lagardère Media a reçu le paiement du solde de la créance Sportfive EMEA pour 17 M€ et des intérêts de retard pour 1 M€.

Au cours de l'exercice 2024, Lagardère Media a payé à Sportfive 318 K€ au titre de garanties fiscales. La provision pour risques et charges au titre de garanties fiscales d'un montant de 1 318 k€, a été reprise à hauteur de 318 K€. Le solde de provision pour risques et charges restant s'élève à 1 000 K€.

Principes et méthodes comptables

1. Généralités

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement 2015-05 de l'ANC relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire depuis l'exercice 2017.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode normalement retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les chiffres présentés dans les tableaux ci-après sont exprimés **en milliers d'euros**.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations).

Les amortissements sont calculés selon le plan suivant :

- Logiciels : durée 1 an en mode linéaire,
- Droit de Production : durée 3 ans en mode linéaire.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

À chaque clôture, la valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la plus élevée de la valeur d'utilité et de la valeur vénale. La valeur d'utilité est déterminée selon une approche mixte basée sur l'actif net comptable ou l'actif net comptable réévalué, lui-même déterminé sur la base des perspectives attendues sur les années futures. Dans le cadre d'une cession non encore intervenue à la clôture de l'exercice mais dont la réalisation est hautement probable, les titres sont évalués au montant le plus faible entre le prix de cession estimé net des frais et la valeur nette

4. Opérations en devises

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion - Actif/Passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable.

Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- ▶ En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- ▶ Lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. ACTIF IMMOBILISÉ

Les **variations des valeurs brutes** s'analysent comme suit :

	01.01.2024	Augmentation	Diminution	31.12.2024
Immobilisations				
Immobilisations incorporelles	28 122	-	-	28 122
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	2 691 586	205 065	-	2 896 651
Total	2 719 708	205 065	-	2 924 773

Les immobilisations financières brutes s'élèvent à 2 924 773 K€ au 31 décembre 2024 après :

- ▶ L'augmentation de capital le 21 juin 2024, de Lagardère North America par compensation de la créance de 220 000 K\$ (205 061 K€) détenue par Lagardère Media.

Les **variations des amortissements et dépréciations** s'analysent comme suit :

	01.01.2024	Augmentation	Diminution	31.12.2024
Immobilisations				
Immobilisations incorporelles	28 122	-	-	28 122
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	1 010 077	3 057	-	1 013 134
Total	1 038 199	3 057	-	1 041 256

L'augmentation de l'exercice de 3 057 K€ correspond aux dotations pour dépréciation des titres Lagardère Paris Racing Ressources.

2. CREANCES

Au 31 décembre 2024, les **créances** se ventilent par échéance comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	5	-	5
Créances de l'actif circulant	43 190	41 960	1 230
Total	43 195	41 960	1 235

Les créances de l'actif immobilisé de 5 K€ correspondent à des prêts de consommation d'actions.

Les créances de l'actif circulant comprennent :

- ▶ La créance d'intégration fiscale pour 1 553 K€
- ▶ Les comptes clients groupe 127 K€
- ▶ La créance SIIS Développement (intérêts courus inclus) pour 1 295 K€
- ▶ Le prêt vendeur à Tempus Holding 70 (échéance décembre 2025) pour 40 215 K€

La créance de SIIS Développement est garantie par des sûretés : nantissement de fonds de commerce et gage sur les parts sociales de la société SIIS Europe.

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	Capital social	Primes et réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Acompte sur dividende en instance d'affectation	Total
Capitaux propres au 31.12.2023	879 611	114 008	(438 038)	129 193	-	684 774
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2023	-	-	129 193	(129 193)	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	45 404	-	45 404
Capitaux propres au 31.12.2024	879 611	114 008	(308 845)	45 404	-	730 178

Au 31 décembre 2024, le capital social de Lagardère Média s'élève à 879 611 392 € et est divisé en 54 975 712 actions de 16 € de nominal chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

La société LAGARDERE MEDIA SAS est une filiale détenue à 100 % par LAGARDERE SA.

4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	31.12.2024	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers	1 193 645	831	-	1 192 814
Dettes d'exploitation et dettes diverses	16	16	-	-
Total général	1 193 661	847	-	1 192 814

Les emprunts et dettes financières concernent principalement les comptes courants (euros et devises) selon le détail suivant :

- ▶ Lagardère Finance à hauteur de 1 193 645 K€

Les dettes d'exploitation et dettes diverses comprennent principalement :

- ▶ Les dettes Fournisseurs pour 16 K€

5. ÉTAT DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

Nature des provisions et dépréciations	01.01.2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31.12.2024
Provisions pour risques et charges*	3 187	4 225	(3 618)	3 794
Dépréciations				
- des immobilisations incorporelles	28 122	-	-	28 122
- des immobilisations financières	1 010 077	3 057	-	1 013 134
- autres créances	-	-	-	-
Sous-total dépréciations	1 038 199	3 057	-	1 041 256
Total général	1 041 386	7 282	(3 618)	1 045 050
Dont dotations et reprises				
- exploitation	-	-	-	-
- financières	-	3 982	-	-
- exceptionnelles	-	3 300	(3 618)	-

(*) Reprises de provisions pour risques et charges utilisées pour 618 K€ en 2024.

Les dotations et reprises pour dépréciation des immobilisations financières de l'exercice sont détaillées en note 1.

L'augmentation de 4 225 K€ s'explique par :

- ▶ La dotation d'une provision pour risques fiscaux pour 3 300 K€ ;
- ▶ La dotation d'une provision pour risques de change pour 925 K€.

La diminution de 3 618 K€ s'explique par :

- ▶ La reprise d'une provision pour risques et charges au titre de garanties fiscales données lors de la cession Lagardère Sports & Entertainment pour 318 K€. Au 31 décembre 2024, la provision pour risques et charges restante s'élève à 1 000 K€ ;
- ▶ La reprise d'une provision pour risques fiscaux pour 3 300 K€.

6. MONTANT DES POSTES DU BILAN CORRESPONDANT À DES OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION (EN VALEUR NETTE)

Postes d'actif		Postes de passif	
Immobilisations financières	1 883 512	Dettes financières	1 193 645
Créances de l'actif circulant	1 553	Dettes d'exploitation et diverses	-
Autres	-	Autres	-

7. MONTANT DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT CORRESPONDANT À DES OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

Charges		Produits	
Exploitation (*)	51	Exploitation (*)	131
Financières (**)	64 617	Financiers (***)	113 168
Exceptionnelles	-	Exceptionnels	-

(*) Charges de prestations Lagardère SA / Produits de facturations commissions sur cautions ;

(**) Intérêts sur CCT Lagardère Finance en euros et GBP ;

(***) Dividendes reçus (Hachette Livre pour 109 997 K€ et Lagardère Paris Racing Ressources pour 3 057 K€).

8. PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
Immobilisations financières	-	Dettes financières	831
Créances de l'actif circulant	5 275	Dettes d'exploitation et dettes diverses	5
Disponibilités	-		
Total	5 275	Total	836

9. RÉSULTAT FINANCIER

	2024	2023
Produits financiers	114 289	185 953
Produits financiers de participations	113 168	180 773
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 121	1 143
Autres intérêts et produits assimilés	-	3 334
Revenus nets des valeurs mobilières de placement	-	-
Reprises de provisions et transfert de charges	-	1
Gains de change	-	702
Charges financières	68 620	63 823
Intérêts et charges assimilés	64 617	59 328
Dotations aux provisions	3 982	3 804
Pertes de change	21	691
Résultat financier	45 669	122 130

10. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2024	2023
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(16)	3 689
Dotations et reprises de provisions	-	3 436
Autres produits et charges exceptionnels	-	-
Résultat exceptionnel	(16)	7 125

Au 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel est constitué principalement :

- ▶ De paiements à Sportfive Global Holding gmbh pour un total de 16 K€ au titre de frais d'avocats liés à la cession de Lagardère Sports & Entertainment.

Au 31 décembre 2023, le résultat exceptionnel était constitué principalement :

- ▶ La reprise d'une provision pour risques et charges au titre des frais juridiques liés au complément de prix sur le contrat CAF pour 2 000 K€ ;
- ▶ La reprise d'une provision pour risques sur la créance SIIS Développement pour 364 K€ ;
- ▶ La reprise d'une provision pour garanties de passifs pour 1 073 K€.
- ▶ De virements reçus de Sportfive Global Holding gmbh pour un total de 3 689 K€ au titre de différentes transactions liées à la cession de Lagardère Sports & Entertainment.

11. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

Les comptes annuels de la société Lagardère Média SAS sont consolidés selon le mode de l'intégration globale par la société Lagardère SA Siren n° 320 366 446, dont le siège social est au 4 rue de Presbourg 75116 PARIS.

Depuis le 13 décembre 2024, les comptes de Lagardère SA sont intégrés globalement dans les comptes de Louis Hachette Group, dont le siège social est situé au 4 rue de Presbourg 75116 PARIS, Siren n° 808 946 305.

12. INTEGRATION FISCALE

La société appartient au groupe d'intégration fiscale constitué par la société Lagardère SA et régi par les dispositions des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts (CGI).

Conformément à ces dispositions, chaque société du groupe est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dont la société mère est redevable, à hauteur de l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Chaque filiale du groupe supporte et constate en comptabilité la seule charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration, et verse à la société mère le montant d'impôt qu'elle aurait dû régler au trésor public en l'absence d'intégration.

Les déficits reportables s'élèvent au 31.12.2024 à 883 768 K€, dont 190 000 K€ font l'objet d'une contestation fiscale.

13. LES HONORAIRES CAC

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la Société Lagardère SA.

14. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	Montants	Engagements reçus	Montants
Engagements donnés pour des filiales en couverture d'engagements financiers liés à des contrats	104 264	Lignes de crédit autorisées et non utilisées	-
Garanties données au profit de tiers	-	Contregaranties reçues de tiers	-

15. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

16. FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	Capital	Réserves hors résultat	Quote-part du capital détenue en %	
(En milliers d'euros)				
Renseignements concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société Lagardère Média, ou ayant une influence significative.				
A . - Filiales (50 % au moins du capital détenu par Lagardère Média)				
LAGARDERE LIVE ENTERTAINMENT (16-18 Rue du Dôme - 92 Boulogne Billancourt)	12 500	(5 048)	100,00	
HACHETTE LIVRE (58 rue Jean Bleuzen - 92178 Vanves Cedex)	6 261	673 018	98,31	
LAGARDÈRE NORTH AMERICA (488 Madison Avenue, 16th floor, NY10022 - New York - USA)	105 090	278 026	100,00	
LAGARDÈRE TRAVEL RETAIL (52 avenue Hoche - 75008 Paris)	50 000	334 166	100,00	
LAGARDERE ACTIVE (3 avenue André Malraux - 92300 Levallois Perret)	680 000	(171 895)	100,00	
LAGARDERE PARIS RACING RESSOURCES (1 Chemin de la Croix Catelan - 75016 Paris)	43	11	100,00	
B . - Participations (10 à 50 % du capital détenu par Lagardère Média)				
Compagnie Immobilière Europa (3 avenue André Malraux - 92300 Levallois Perret)	912	3	25,00	

	Valeur comptable des titres détenus		Avances & prêts consentis par la Société et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brute	Nette					
	36 598	36 598			2 810	(1 684)	
	389 248	389 248			1 356 453	193 461	109 997
	390 316	390 316				19 076	
	612 873	612 873			85 829	56 316	
	1 438 889	452 517			19 417	(6 128)	
	28 482	1 720			28 065	3 398	3 057
	229	229			18 871	(4 904)	